

La promotion des arts visuels Au centre culturel Canadien de Paris

Françoise Lucbert

Volume 43, Number 175, Summer 1999

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/53124ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Société La Vie des Arts

ISSN

0042-5435 (print)

1923-3183 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lucbert, F. (1999). La promotion des arts visuels : au centre culturel Canadien de Paris. *Vie des arts*, 43(175), 29–31.

Au centre culturel Canadien de Paris

Françoise Lucbert



Le Centre culturel canadien sur l'esplanade des Invalides dans le VII^e arrondissement à Paris. Photo Brice Desrez, Services culturels de l'Ambassade du Canada.

LE 5 RUE DE CONSTANTINE

En 1911-12, l'architecte Alfred Coulomb érige un édifice en pierre de taille dans le prolongement des trois hôtels particuliers qu'il avait construits en 1889 pour Louis-Emmanuel, vicomte d'Harcourt-Olonde. L'hôtel comprenant quatre étages, un rez-de-chaussée et une cave, logera Pauline, la sœur du vicomte, et son mari Othenin II, comte d'Haussonville. Est ainsi achevé « le mur des d'Harcourt », un ensemble architectural qui abrite l'une des plus anciennes familles de la noblesse française. Les descendants de cette haute lignée habitent encore l'immeuble en 1967 lorsqu'il devient la propriété du gouvernement canadien. Le Centre culturel canadien, le premier du genre établi par le Canada à l'étranger, est inauguré le 2 avril 1970 en présence de son premier directeur Guy Viau et de Mitchell Sharp, alors secrétaire d'État aux Affaires étrangères.

LE CENTRE CULTUREL CANADIEN DE PARIS A RÉCEMMENT FAIT L'OBJET D'UNE POLÉMIQUE DANS LA PRESSE MONTRÉALAISE. À CEUX QUI CONTESTAIENT SES CHOIX, SA GESTION, VOIRE SON UTILITÉ, S'OPPOSÈRENT PLUSIEURS CRÉATEURS CONVAINCUS DE LA NÉCESSITÉ DE MAINTENIR DANS LA CAPITALE FRANÇAISE UNE INSTANCE CANADIENNE OFFICIELLE EN MATIÈRE DE CULTURE. QUEL EST LE MANDAT DE CETTE INSTITUTION CULTURELLE DEPUIS SA FONDATION EN 1970 ? LE CENTRE ASSUME-T-IL SON RÔLE DANS LE DOMAINE DES ARTS VISUELS ? COMMENT S'ATTACHE-T-IL À PROMOUVOIR LA PRODUCTION DES ARTISTES CANADIENS ? VOILÀ AUTANT DE QUESTIONS QU'IL CONVIENT DE POSER À L'HEURE OÙ NOS GRANDES INSTITUTIONS SONT TOUJOURS MENACÉES PAR LES POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ QUI PÈSENT ENCORE DANS LA SPHÈRE CULTURELLE EN DÉPIT DE LA REPRISE ÉCONOMIQUE.

Dans le langage courant des administrations publiques, il est d'usage de considérer les institutions à visée culturelle ou pédagogique comme des « vitrines ». On peut ainsi lire sous la plume d'Émile Martel, ministre (affaires culturelles) à l'Ambassade du Canada à Paris, que le Centre culturel canadien « a servi à Paris et pour la France entière de vitrine de la culture canadienne¹ ». L'emploi du terme de vitrine est ici réducteur car il ne rend pas justice aux réalisations du CCC. Tributaire de la manière dont on exploite les « industries culturelles » dans nos sociétés contemporaines, le concept même de vitrine ne correspond que très partiellement au mandat d'un lieu destiné

EXPOSITION

JANE ASH POITRAS

RICK RIVET

OSOPIKAHIKAWAK

DU 4 JUIN AU 1^{er} OCTOBRE 1999

EXPOSITIONS RÉCENTES AU CCC

Les expositions précédées d'un astérisque ont fait l'objet d'une publication dans la collection Esplanade.

***ANDRÉ MARTIN :**

CHRONIQUES ET AUTRES RÉVÉLATIONS,
19 NOVEMBRE 1998 – 29 JANVIER 1999.
COMMISSAIRE ASSOCIÉ : JÉRÔME SANS.
DANS LE CADRE DU MOIS DE
LA PHOTO À PARIS

***ALAIN LAFRAMBOISE / IAN PATERSON :**
THÉÂTRES POUR VOIR / PERFORMING EYES,
GALERIE MAK, SARAJEVO : 16 FÉVRIER –
6 MARS 1998; CCC : 11 JUIN – 11 SEPTEMBRE
1998. COMMISSAIRE ASSOCIÉ :
DANIEL ARASSE.

MICHAEL SNOW : REDIFICE, 19 MARS –
29 MAI 1998, EN PARTENARIAT AVEC
LE CENTRE D'ART CONTEMPORAIN LA
FERME DU BUISSON, MARNE-LA-VALLÉE.

***DIANE GOUGEON, PIÈCES DÉTACHÉES,**
21 NOVEMBRE 1997 – 20 FÉVRIER 1998.
COMMISSAIRE ASSOCIÉE : ANNE CAUQUELIN.

***STAN DENNISTON, FICTIONS,** CENTRE
D'ART CONTEMPORAIN DE BASSE-
NORMANDIE, HÉROUVILLE SAINT-CLAIR :
14 DÉCEMBRE 1996 – 2 FÉVRIER 1997 ;
CCC : 19 SEPTEMBRE – 7 NOVEMBRE 1997.

***LORRAINE FONTAINE / JACQUELINE
SALMON,** 28 FÉVRIER – 18 AVRIL 1997 ;
CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DE BASSE-
NORMANDIE, HÉROUVILLE SAINT-CLAIR :
29 AVRIL – 15 JUIN 1997 ; ARTOTHÈQUE,
ANNECY : AUTOMNE 1997. COMMISSAIRE
ASSOCIÉE : DOMINIQUE BAQUÉ.

à promouvoir la culture canadienne en France. Hormis la connotation commerciale ou marchande associée au mot « vitrine », connotation du reste étrangère à la majorité des activités du Centre, cette image a l'inconvénient majeur d'associer l'idée de culture à une certaine superficialité. Aussi « culturel » soit-il, l'objet que l'on regarde dans une vitrine n'est pas forcément celui que l'on observe avec attention, ni celui que l'on prend la peine de vouloir découvrir et comprendre. Or, fort heureusement et malgré la terminologie utilisée dans les documents officiels, le rôle du Centre culturel canadien ne se limite pas à faire l'étalage des « produits culturels » du Canada en France.

FAVORISER LES ÉCHANGES CULTURELS ENTRE DEUX PAYS

La création du tout premier centre culturel canadien à l'étranger correspondait initialement à trois objectifs spécifiques : apporter une aide pratique aux nombreux étudiants et professeurs séjournant à Paris ; faire apprécier la culture canadienne aux Français ; mieux loger certains services trop à l'étroit à l'Ambassade. Dans le domaine des arts visuels, le principal mandat consistait alors à faire connaître la production des artistes canadiens par des expositions dans les locaux de la rue de Constantine. Aujourd'hui, ce mandat a pu se diversifier et engendrer une véritable collaboration entre les institutions culturelles du Canada et les musées, galeries ou centres d'art français. Plus qu'une vitrine, il s'agit donc avant tout d'un endroit qui favorise des échanges multiples entre les créateurs de différents horizons culturels. Le CCC ne contribue pas seulement au rayonnement de notre culture ; il permet d'une part d'élargir la connaissance de l'art canadien en France, d'autre part d'approfondir les liens étroits existant entre les deux pays.

Depuis environ cinq ans, la politique qui prévaut au Centre est la suivante : Catherine Bédard, responsable de la section « Arts visuels » aux Services culturels de l'Ambassade du Canada, conçoit des expositions qui témoignent d'une interaction entre les milieux de l'art canadien et français. L'échange concerne en premier lieu les artistes, comme, par exemple, lors des expositions

collectives qui réunissent des ressortissants des deux pays. Une des meilleures expositions de cette nature avait pour titre *Les égarements de la photographie* et comprenait des installations photographiques d'artistes français (François Élie, Monique Voiret) et canadiens (Alain Paiement et Roberto Pellegrinuzzi). Cet événement de l'hiver 1993-94 marquait aussi une rencontre entre historiens d'art puisqu'il était organisé en collaboration avec deux commissaires français reconnus pour leur implication active dans le monde de l'art contemporain, Dominique Baqué et Emmanuel Hermange. Le travail conjoint avec des partenaires français est d'ailleurs devenu pratiquement systématique parce qu'il constitue un moyen efficace d'inscrire les artistes canadiens sur la scène artistique française.

UNE PROGRAMMATION D'ART CONTEMPORAIN

L'exposition que le Centre culturel canadien consacrait récemment aux 50 ans du manifeste *Refus global* constitue une exception notable au sein d'une programmation principalement tournée vers l'art contemporain. Sur ce point, le Centre perpétue une tradition instaurée dès les débuts ; la toute première exposition avait en effet donné le coup d'envoi en montrant les œuvres du peintre Fernand Leduc. Le rapport émis à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire permet de constater que très peu des 359 expositions présentées entre 1970 et 1995 concernent d'autres périodes. Si quelques-unes d'entre elles se sont attachées aux grandes figures historiques de l'art canadien (dont Cornelius Krieghoff, Ozias Leduc et Emily Carr), le Centre s'est avant tout intéressé à la culture en marche. L'évolution de ses expositions offre même un abrégé de l'histoire des arts visuels au Canada depuis 1970 car à peu près toutes les figures ayant joué un rôle dans cette histoire ont exposé sur l'esplanade des Invalides.

Destiné à la promotion des arts actuels et non à l'histoire ou à la civilisation, le Centre culturel canadien n'offre pas de manifestations à caractère patrimonial ou folklorique. C'est dans ce contexte qu'il faut

QUELQUES DATES DÉCISIVES

1965	Signature de l'accord culturel Canada-France.
1967	Acquisition par le gouvernement canadien d'un hôtel particulier sis au 5 rue de Constantine, sur l'esplanade des Invalides à Paris.
1970	Inauguration du Centre culturel canadien de Paris. La première exposition montre les œuvres de Fernand Leduc, la seconde, <i>les Esquimaux vus par Henri Matisse</i> .
1995	Parution du premier ouvrage de la collection Esplanade: <i>Cadrages Nomades</i> , texte par Chantal Boulanger, œuvres de Richard Baillargeon et Thomas Corriveau. La collection, qui comprend à ce jour une dizaine de titres, regroupe les publications accompagnant les expositions présentées au Centre.
1997	Après d'importants travaux de rénovation, ré-inauguration du Centre avec l'exposition <i>Transitions – L'art contemporain des Indiens et des Inuits du Canada</i> .

comprendre l'exposition *Transitions – L'art contemporain des Indiens et des Inuits du Canada* patronnée par le ministère des Affaires indiennes à l'occasion de la réouverture du Centre en janvier 1997. Il ne s'agissait pas de jeter un regard ethnologique sur l'art autochtone mais bien de faire découvrir une production contemporaine relativement méconnue. Plus proche de la galerie d'art que du musée, le CCC adopte rarement un point de vue muséologique, d'autant plus que ses locaux ne se prêteraient pas à une telle perspective. En même temps, le visiteur est en droit de se montrer surpris, sinon déçu, du peu d'espace alloué aux expositions après la rénovation de 1996. Le bel hôtel particulier offrirait pourtant des ressources et l'on ne peut que regretter la décision de remplacer la grande galerie du rez-de-chaussée par une salle d'accès aux multimédias. Si les nouvelles technologies tiennent un rôle de premier plan dans l'évolution de la culture contemporaine, il ne fallait pas pour autant réduire l'espace d'exposition à une cage d'escalier, un petit jardin pavé et une salle au premier étage. Il ne reste qu'à souhaiter que la nouvelle direction, assurée depuis peu par Robert Desbiens, se montre sensible à cet aspect dans ses projets de réaménagement intérieur.

DES ACTIVITÉS HORS LES MURS

D'une durée approximative de trois mois, les expositions de l'esplanade des Invalides ne représentent qu'une partie des activités en art visuels parrainées par les Services

culturels de l'Ambassade du Canada. La promotion des artistes s'accomplit de bien d'autres manières, notamment lorsque le Centre culturel canadien s'associe à des centres d'art en France pour assurer une meilleure diffusion aux œuvres et aux artistes. Cette collaboration prend différentes formes. Une exposition peut d'abord circuler dans plusieurs lieux, comme *Fictions*

du photographe Stan Denniston, montrée au Centre d'art contemporain de Basse-Normandie (Hérouville Saint-Clair, hiver 1996-97) avant d'ouvrir au CCC. En second lieu, les Services culturels s'associent à d'autres partenaires pour présenter simultanément des expositions du même artiste. Ce fut le cas pour Michael Snow, dont l'impressionnante sculpture *Redifrice* était présentée rue de Constantine en même temps que l'exposition *Transparenté* à la Ferme du Buisson (Marne-la-Vallée, printemps 1998). La venue d'un artiste aussi majeur n'est pas passée inaperçue dans la presse spécialisée française, comme l'atteste l'interview publiée dans le prestigieux mensuel *Art Press*². Les Services culturels apportent enfin un soutien financier et technique à beaucoup de projets organisés à l'extérieur du CCC. Pour rester dans le domaine des expositions, celle de Stephen Schofield en 1996 a circulé au Crédac (Ivry-sur-Seine), au Centre d'art contemporain de Vassivière, puis à la galerie de l'École des Beaux-arts de Valenciennes.

UNE PRÉSENCE CULTURELLE EN FRANCE

Toutes les activités du Centre culturel canadien ne sauraient avoir la même visibilité que l'exposition de Michael Snow, ne serait-ce qu'en raison de la difficulté de pouvoir attirer l'attention du public dans une métropole présentant une telle effervescence culturelle. Le simple fait d'assurer la permanence d'une présence culturelle canadienne en France depuis bientôt 30 ans constitue déjà un défi. Aux pessimistes qui

trouveraient ce défi trop modeste, on sera tenté de répondre que même la puissance économique des États-Unis n'a pas su garantir le maintien de son antenne culturelle à Paris. Fermé il y a quelques années, le très dynamique Centre américain n'a jamais rouvert ses portes après avoir laissé ses locaux du boulevard Raspail devenir la propriété de la Fondation Cartier. La célèbre maison de joaillerie y œuvre intelligemment à la promotion des arts contemporains, mais la fermeture du Centre américain a néanmoins marqué une double perte pour la culture: la disparition d'un institut culturel de qualité et le gaspillage de l'édifice expressément conçu par l'architecte Ghery au cœur du Parc de Bercy. Vide, la belle construction post-moderne est aujourd'hui livrée aux affres de la détérioration et du vandalisme.

Ce triste épisode montre que la prospérité financière ne va malheureusement pas toujours de pair avec un essor culturel. Dans le contexte actuel d'une reprise économique non négligeable, il convient de réaffirmer le caractère essentiel des institutions culturelles au sein de notre société. Car la culture n'est pas une sorte de vernis de luxe destiné aux pays prospères, comme l'était le Canada à l'époque où il a fondé son centre culturel à Paris. Au-delà des orientations politiques et des débats circonstanciels, la culture reste un fait de société, une partie prenante et fondamentale de tout État. D'où la nécessité de soutenir les organismes fédéraux et provinciaux qui ont pour tâche de promouvoir notre production artistique, en particulier dans une ville aussi «culturelle» que Paris. Si l'on a pu à juste titre émettre des réserves à l'endroit du Centre culturel canadien, on ne devrait jamais en arriver à contester l'institution dans son droit d'exister. Cela reviendrait d'abord à mettre en cause une part importante de notre représentation culturelle en France. Mais cela reviendrait surtout à risquer de priver l'art contemporain canadien de l'un de ses meilleurs organes de promotion à l'étranger. □

1 Émile Martel, « Avant-propos », *Centre culturel canadien : 25 ans d'activité 1970-1995*, Ambassade du Canada (Paris), janvier 1997, p. 9.

2 « Michael Snow. La permanence de la lumière », interview par Nicole Gingras, *Art Press*, n° 234, avril 1998, pp. 20-26.